

Affirmant que «le citoyen exige d'être respecté par les forces de sécurité»
Le ministre de l'Intérieur insiste sur «l'humanisation de la police»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Dialogue et médiation
**Le panel de Karim Younès
annonce la création
d'un comité des sages**

Page 2

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4849 - Lundi 5 août 2019 - Prix : 10 DA

Aïd El Adha

Eloigner le spectre du kyste hydatique

Page 2

A Idleb, une trêve improbable

Par Mohamed Habili

En quelles unités faut-il apprécier le temps que va tenir le nouveau cessez-le-feu convenu entre les parties prenantes au processus d'Astana, que sont la Russie, la Turquie, et l'Iran - à Noursoultan, nouveau nom de la capitale du Kazakhstan ? Est-ce en mois, en semaines, ou en jours plutôt ? La question se pose d'autant plus que le cessez-le-feu en question n'est pas à observer entre les participants, toujours les mêmes, au dernier round des négociations, le treizième du nom. Et pour cause, ce ne sont pas eux qui sont en train de se faire la guerre en Syrie. Cette guerre se déroule pour l'heure entre l'armée syrienne d'une part, et accessoirement ses alliés, et Hayat Tahrir el-Cham, une organisation universellement taxée de terroriste, de l'autre. Il existe bien ici et là dans cette partie de la Syrie des débris d'autres organisations rebelles, mais ils ne comptent pas. Dans l'état qui est désormais le leur, il ne serait pas exagéré de dire qu'ils sont en fait dispensés de cessez-le-feu ; libre à eux de le violer. A la question posée au début, la réponse ayant le plus de chance d'être la bonne est qu'il faut compter en jours. Pas même donc en semaines. Quant à la faire durer des mois, la chose n'est pas même envisageable. Le représentant syrien à l'ONU a tenu une conférence de presse, suite finalement à une rencontre à laquelle il n'avait pas assisté, pour dire que pour son gouvernement ce qui a été convenu lors de ce treizième round a valeur de test pour juger la capacité de la Turquie à délester Hayat Tahrir el-Cham de ses armes lourdes, tout en le faisant se tenir tranquille dans les murs d'Idleb. **Suite en page 3**

A une semaine de l'Aïd El Adha

Les prix des fruits et légumes ont triplé



PH.E. Soraya/J.-A.

Sans surprise, la flambée des prix est au rendez-vous à une semaine de l'Aïd El Adha. A l'approche de cette fête, les commerçants s'en donnent à cœur joie et mettent, comme chaque année et à la même période, leurs affiches au prix fort. **Lire page 2**

Skikda

La plage de Tamanart rouvre après une fermeture de 20 ans

Page 4

Journées du théâtre du Sud

La pièce «Khoussouf» présentée en clôture

Page 13

A une semaine de l'Aïd El Adha

Les prix des fruits et légumes ont triplé

■ Sans surprise, la flambée des prix est au rendez-vous à une semaine de l'Aïd El Adha. A l'approche de cette fête, les commerçants s'en donnent à cœur joie et mettent, comme chaque année et à la même période, leurs affiches au prix fort.

Par Meriem Benchaouia

Depuis quelques jours, les consommateurs assistent impuissants à une hausse exagérée et injustifiée des prix de produits de grande consommation, passant du simple au triple. Une situation qui indispose les citoyens, impuissants devant ce diktat imposé par certains commerçants et qui met en évidence les carences de régulation du marché. Parce que cette envolée soudaine ne peut avoir d'autre explication que l'âpreté du gain à laquelle nous ont habitués les vendeurs en pareilles occasions. Si certaines personnes qualifient cette flambée de «normale» à la veille de chaque événement religieux, ils sont nombreux à avoir accusé les «vendeurs véreux» qui n'ont en fin de compte qu'un seul

souci : le gain rapide et facile. La hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité est devenue une situation banale à laquelle s'attendent et se résignent les Algériens.

Une simple virée dans les quelques marchés de la capitale nous a permis de confirmer de visu que les prix de certains produits ont pratiquement doublé, en dépit de leur abondance. Ce sont les produits les plus consommés en cet événement qui ont connu une hausse vertigineuse. À l'instar de la courgette cédée à 120 DA, le navet à 200 DA la tomate entre 80 et 100 DA, le haricot rouge à 350 DA, le haricot vert à 180 DA, le citron entre 500 et 600 DA, la carotte à 100 DA, la laitue entre 160 et 180 DA. Même la pomme de terre a connu une hausse, passant de 45 à 70 DA. Les poivrons sont à 120 DA et l'oignon entre 50 et 70 DA. Pour ce qui est des fruits, les prix ont également augmenté, y compris pour ceux de saison, comme la pastèque affichée à 80 DA et le melon à 100 DA. Deux jours auparavant, les prix ne dépassaient pas les 50 DA pour le premier produit et 70 DA pour le second. La nectarine qui se vendait entre 100 et 120 DA est passée à 180 voire 200 DA. Les prix du raisin oscillent entre 180 et 220 DA selon la qualité, alors que les poires s'affichent à 200 DA le kg.

C'est du moins ce que nous avons constaté, hier, lors d'une virée au niveau de quelques marchés de la capitale. De Bab



Ph/E. Soraya J. A.

el Oued jusqu'à Ain Benian, en passant par Zéralda, c'est la même rengaine. Les petites bourses notamment souffrent le martyre quotidiennement pour espérer faire quelques emplettes. «Nous traversons une période difficile, avec toutes les dépenses du mois de ramadhan, la préparation de la rentrée scolaire et maintenant l'Aïd el Adha. Nous devons en plus faire face à une flambée des prix», s'écrit un client. La majorité de la population ne trouve pas d'explication à ce phénomène qui généralement fait son apparition à l'approche de chaque fête, qu'elle soit religieuse ou nationale. «Tel que voulu par nos traditions, à chaque occasion qui se présente nous préparons un festin et ce, sans trop réfléchir à la dépense qu'il engendre», nous dira un citoyen, lequel se dit habitué à

ce genre de «pic» des prix, d'autant que l'Aïd el Adha est proche. Il poursuit : «Cette réalité constitue, malheureusement, une opportunité pour les marchands malhonnêtes qui comptent augmenter, à l'occasion de ces fêtes, leurs chiffres d'affaires». Il est vrai que les pères de famille à moyen et petit revenus se retrouvent, face à cette flambée, incapables de satisfaire les besoins de leurs petites familles, notamment les produits de grande consommation. «On n'arrive plus à répondre à nos besoins. Nous sommes lynchés de partout», à déplorer, hier, un père de famille au marché Nelson de Bab El Oued. Marchands de fruits et légumes, détaillants ou grossistes, commerçants, agriculteurs, chacun défend sa position à sa manière, afin de convaincre les citoyens de la justesse des

prix. Interrogé sur les causes de cette flambée injustifiée des prix des fruits et légumes, un marchand exerçant à Zéralda a évoqué l'absence de contrôle de la part des pouvoirs publics, que ce soit au niveau des marchés de gros ou de détail. Dans leurs explications sur la hausse des prix, certains marchands mettent en exergue le fait qu'ils souffrent de l'intervention des spéculateurs et des intermédiaires en les obligeant à acquiescer leur marchandise à un prix fixé après entente avec les grossistes». Les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer et affirment ne pas pouvoir joindre les deux bouts et les autorités semblent incapables de réguler le marché des fruits et légumes, laissant le consommateur livré à la seule loi ultralibérale de l'offre et de la demande. **M. B.**

Dialogue et médiation Le panel de Karim Younés annonce la création d'un comité des sages

L'INSTANCE nationale de dialogue et de médiation a annoncé la création d'un comité des sages regroupant des personnalités et des experts. Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion qu'elle a tenue hier à Alger, et repris par des médias nationaux, l'Instance, présidée par son coordinateur Karim Younés, a précisé que ce comité est composé de personnalités et d'experts ayant accepté de rejoindre l'Instance. Lors de cette réunion à laquelle ont pris part tous les membres de l'Instance, y compris les nouveaux, des commissions de travail ont été également mises en place, avec la désignation de leurs missions et de leurs membres, ajoute le communiqué, soulignant que l'Instance «valorise toutes les initiatives de dialogue ainsi que toutes leurs plateformes et leurs propositions de sortie de crise». Faisant part de sa décision d'entamer «immédiatement» l'organisation des consultations de dialogue avec la classe politique, les personnalités nationales et la société civile, l'Instance assure que «toutes ces plateformes et ces propositions constitueront des documents de travail qui seront utilisés pour l'élaboration des propositions qui seront présentées à la conférence nationale qui sera organisée à la fin des consultations».

O. G.

Aïd El Adha

Eloigner le spectre du kyste hydatique

À l'approche de l'Aïd El Adha, les campagnes de sensibilisation et les appels à prendre des mesures d'hygiène adéquates se multiplient. Comme chaque année donc, le ministère de la Santé lance une campagne de sensibilisation en invitant tous les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination au kyste hydatique.

À la veille de l'Aïd El Adha, les spécialistes mettent en garde les citoyens contre les dangers de la dissémination du kyste hydatique après l'abatage de certains moutons. Plus de 300 cas de contamination par le kyste hydatique, souvent causée par les animaux, notamment les chiens qui consomment les abats contaminés, sont enregistrés chaque année par le ministère de la Santé. Le kyste hydatique, ou hydatidose, est une maladie parasitaire, contagieuse, caractérisée par le développement chez l'homme, le plus souvent au niveau du foie ou du poulmon, de la forme larvaire d'un ver appelé «Taenia» ou «Echinococcus granulosus». Le carnivore, dans la majorité des



Ph/E. Soraya J. A.

cas est un chien, contracte la maladie après ingestion de larves contenues dans des abats infestés (foie, poumons, etc.) de mouton. Le risque devient d'autant plus grand durant l'Aïd El Adha, étant donné que des millions de moutons sont abattus en ces jours, souvent en l'absence de vétérinaire. Pour lutter contre cette maladie, la prévention doit être de mise vu qu'elle constitue la pièce maîtresse de lutte contre la maladie. Les spécialistes mettent en avant l'importance de faire appel aux ser-

vices vétérinaires en cas de contamination des viscères et abats du mouton de l'Aïd, mettant en garde contre leur consommation, notamment le foie et les poumons.

Tout en soulignant que la cérémonie du sacrifice réunit tous les facteurs propices à la diffusion du kyste hydatique, le ministère de la Santé précise que les précautions à prendre sont liées au contrôle du mouton à sacrifier par un vétérinaire. S'il s'avère impossible d'effectuer ce contrôle, il est recommandé

d'examiner avec précaution les abats et les autres viscères de la bête sacrifiée, afin de rechercher d'éventuels kystes ou vésicules (boules d'eau). De même qu'il y a lieu de bouillir ou brûler les abats et autres viscères comportant des boules d'eau, de les enterrer profondément sous terre (50 cm) de façon à ce que les chiens errants ne les détèrent pas et de ne les jamais abandonner dans la nature. Il est, en outre, conseillé aux personnes qui envisagent de sacrifier un mouton d'éviter de donner les abats et autres viscères portant des boules d'eau à des chiens, est-il ajouté, notant que ces organes constituent un réservoir de parasites. Ne pas jeter les abats parasités de la bête sacrifiée avec les ordures ménagères, ce qui peut constituer de la nourriture aux chiens errants, est-il également recommandé, alors qu'en cas d'élimination de la peau (toison) du mouton, il convient de la jeter dans les endroits prévus à cet effet. La règle d'or reste de se laver les mains avant chaque repas et après avoir caressé un chien.

Louiza Ait Ramdane

Affirmant que «le citoyen exige d'être respecté par les forces de sécurité»

Le ministre de l'Intérieur insiste sur «l'humanisation de la police»

■ «Les conditions d'accueil des citoyens au niveau des sièges de la police qui doivent être au service du peuple», a soutenu Salaheddine Dahmoune, ministre de l'Intérieur, qui depuis Ghardaïa, a insisté sur «l'humanisation du corps de police».



Ph.D. R.

Par Lynda Naili

En visite de travail à Ghardaïa, Salaheddine Dahmoune, a soulevé avant-hier un problème ô combien de fois relevé par les citoyens. Il s'agit de l'accueil qui leur est réservé dans les sièges de sûreté à travers l'ensemble du territoire national. Ainsi, en présence d'Abdelkader Kara Bouhadba, directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Dahmoune soulignera l'impératif d'améliorer «les conditions d'accueil des citoyens au niveau des sièges de la police qui doivent

être au service du peuple». Et pour cause, il estimera que «le règlement des problèmes des citoyens commence d'abord par un bon accueil». C'était lors de la mise en service du siège de sûreté de daïra dans la commune de Mansoura et de deux autres à Zelfana et Bounoura, deux communes de la wilaya de Ghardaïa.

Des questionnaires remis aux citoyens pour améliorer les performances de la police

Dans ce contexte, affirmant

que «le citoyen exige d'être respecté par les forces de sécurité», il soulignera que son département «a adopté une nouvelle méthode dans le traitement des citoyens à travers l'élaboration de questionnaires pour l'évaluation du service offert, l'obtention de renseignements en temps réel et l'adaptation avec les différentes demandes et l'amélioration du service public». A ce propos, il fera part de la distribution, par son département, de questionnaires concernant la saison estivale sur près de 30 000 citoyens ainsi qu'un autre remis aux hadjis en vue d'améliorer les

services offerts durant l'accomplissement des rites du hadj. Et d'ajouter qu'un questionnaire en cours d'élaboration sera distribué aux parents d'élèves durant la prochaine rentrée scolaire en vue d'améliorer les méthodes de gestion au niveau de 19 000 écoles gérées par le secteur actuellement. Pour une meilleure sensibilisation, Dahmoune a appelé à la généralisation de la distribution de ces questionnaires au niveau des différents sièges de sûreté dans le but d'améliorer la performance du corps de police.

Les premiers secours, la nouvelle mission de la police

D'autre part, le ministre a évoqué «de nouvelles missions pour la police à travers l'accompagnement des citoyens dans le domaine sanitaire en leur offrant les premiers secours», vu que les services de police «sont les premiers à arriver sur les lieux des accidents et des catastrophes naturelles et qu'ils peuvent sauver plusieurs vies». A ce sujet, il affirmera qu'une convention a été signée avec le ministère de la Santé afin de former les éléments de la police dans le domaine des premiers secours.

L. N.

Le juge d'instruction du Tribunal militaire de Blida «a clos son enquête» Début dans les «prochaines semaines» du procès de Saïd Bouteflika, Tewfik, Tartag et Hanoune

Le procès de Saïd Bouteflika, le frère de l'ancien chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika, ainsi que ceux de l'ex-chef de l'ex-Département du renseignement et de la sécurité (DRS), le général Mohamed Mediène, dénommé Tewfik, de Bachir Tartag, ex-chef du Département de surveillance et de sécurité (DSS) et de Louiza Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), débutera «dans les pro-

chaines semaines». La Chaîne 3 de la Radio algérienne qui rapportait cette information hier, indique que le juge d'instruction du Tribunal militaire de Blida «a clos son enquête» concernant ces prévenus, précisant que l'affaire dans laquelle ils sont impliqués a éclaté au début du mois de mai 2019, au moment de leur interpellation. Elle rappelle qu'après avoir été auditionnées par le parquet général du

Tribunal militaire, celles-ci ont été incarcérées sous les chefs d'inculpation d'«atteinte à l'autorité de l'Armée et de complot contre l'autorité de l'Etat».

Citant les services chargés de l'enquête les mettant en cause, la Chaîne 3 précise que ces personnes s'étaient réunies dans une résidence des hauts de l'Alger, aux fins de «déstabiliser le pays». Elle signale, en outre, que les dossiers des prévenus,

placés sous mandat de dépôt après leur arrestation, attendent d'être transférés vers les services habilités à programmer leur procès, lequel pourrait s'ouvrir «dans les semaines à venir».

Notons que l'avocat d'un des prévenus, M^e Miloud Brahimi, a formellement démenti cette information, affirmant que ladite enquête n'est pas close.

R. N.

M. H.

Investissement agricole dans le Sud Cap sur l'énergie solaire

La fourniture de l'énergie solaire à même d'impulser le développement agricole a été recommandée par les participants à une rencontre technique organisée hier à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'El Oued. Le président de cette instance, Bekkar Ghemmam Hamed, a mis l'accent sur l'importance de prévoir des projets d'énergie solaire dans le domaine de l'investissement agricole en raison de son

rôle dans l'accompagnement des investisseurs et la promotion de l'agriculture saharienne dans ses segments végétal et animal. Il a préconisé la création de nouveaux projets d'énergie solaire destinés à l'investissement agricole dans cette région, qui est un pôle agricole par excellence, précisant que ces projets représentent l'un des défis économiques du ministère du tutelle à relever, notamment en matière d'intensification de la

production agricole qui dépend justement de l'augmentation des surfaces irriguées. Des propositions émanant d'une réflexion sur les projets d'énergie solaire au profit du secteur de l'agriculture sont en cours d'élaboration par la Chambre d'agriculture de la wilaya qui seront transmises par la suite au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-il ajouté. La préparation de nouveaux programmes

d'énergie solaire fait l'objet d'une attention particulière des investisseurs de la région, nouvelle énergie qui assurera l'alimentation en électricité des exploitations agricoles implantées dans le désert, a expliqué M. Bekkar. Ces espaces agricoles en milieu saharien sont dépourvus d'énergie électrique pour des raisons purement techniques, selon des rapports de l'entreprise Sonelgaz. Des intervenants lors de cette ren-

contre ont également mis en exergue l'efficacité des projets d'énergie solaire dans les régions agricoles dans cette wilaya. Le membre du conseil d'administration de la Chambre d'agriculture, Taher Laâbidi, a relevé, pour sa part, l'impossibilité d'alimenter en énergie électrique plusieurs investissements agricoles et d'élevage dans cette région, en raison de son «coût encore élevé».

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

A Idleb, une trêve improbable

Suite de la page une

Bachar Jaafari a dit cela en manière de défi, comme s'il avait de la peine à croire que la Turquie ait seulement envie de tenir ses engagements. Il revient en effet au voisin du nord de se porter garant de la bonne conduite de l'ancien Front Nusra, un groupe que lui-même a fini par inscrire sur sa liste des organisations terroristes. En contrepartie de quoi la bataille d'Idleb est reportée aux calendes grecques. Au terme des accords d'Astana, la paix est censée régner dans et autour d'Idleb depuis 2016. En fait, elle n'a jamais duré plus de quelques jours. Peut-il en être autrement quand la dernière ville tenue par la rébellion est encerclée de toutes parts, et que ses occupants s'attendent à tout moment à connaître le sort de toutes les autres villes et régions un temps passées sous le contrôle de la rébellion ? Ne pouvant attendre patiemment que l'assiégeant aidé de ses alliés lance l'assaut, car alors celui-ci serait écrasant, les forces à l'intérieur d'Idleb se sentent obligées de s'étendre au-delà des lignes fixées d'un commun accord entre Turcs, Russes, et Iraniens, déclenchant à chaque fois la foudre des aviations russe et syrienne. Répondant aux propos du représentant syrien, le chef de Hayat Tahrir al-Cham a fait savoir que ce que Damas n'a pas pu leur reprendre par les armes, il ne l'obtiendra pas par la négociation. En clair, son groupe ne se retirera pas des positions à l'intérieur de la zone tampon qu'il tient toujours. Ou plus exactement d'où l'armée syrienne et les avions russes ne l'ont pas encore extirpé. Dès lors, on comprend que ce soit en jours, pas en semaines, qu'il faut estimer la durée du nouvel arrêt des hostilités convenu à Noursoultan les deux premiers jours de ce mois d'août. A supposer que ce ne soit pas plutôt en heures.

Skikda

La plage de Tamanart rouvre après une fermeture de 20 ans

■ Après une fermeture à la baignade pendant près de 20 ans, la plage de Tamanart, dans la région de Cheraia, située sur les hauteurs Ouest de la wilaya de Skikda, revit à nouveau avec l'afflux de milliers de vacanciers depuis le début de la saison estivale vers cette plage attrayante qui compte parmi les plus belles du pays.

Par Samiha Y.

Fermées depuis l'année 2000 pour des raisons sécuritaires, les plages de Tamanart 1 et 2 ont retrouvé finalement leur vocation première suite à la décision des autorités de la wilaya de les rouvrir aux vacanciers, sur insistance des habitants de cette région, encouragés par le retour de la sécurité et la stabilité. Ancrées au milieu d'une belle forêt luxuriante, ceinturée de hautes montagnes au panorama féérique et regorgeant de différents types d'arbres, tels que les chênes, les saules, les figuiers, les oliviers et les mûriers, ainsi que le laurier qui recouvre presque toute la région, les plages de Tamanart demeurent les plus importantes de la région Ouest de Skikda, de la daïra de Collo précisément. La beauté du lieu est également accrue par les magnifiques oueds qui descendent des hauteurs de la région de Tamanart jusqu'à la mer, en plus de l'abondance de zones rocheuses et d'eaux limpides et très salines.

Une région enchantée et idyllique

En quittant la région fédérale de Choulou, située à 17 km de la plage de Tamanart, les vacanciers n'ont plus qu'un souhait, c'est que le voyage s'éternise et que la route soit interminable pour pouvoir contempler sans fin la beauté des paysages, inhaler les parfums enivrants de différents types d'arbres et profiter de la brise qui incite les touristes à ouvrir les vitres même aux heures les plus chaudes de la journée. Cette région enchante



Ph.D. R.

ses visiteurs avec ses magnifiques panoramas naturels, où l'œil est captivé par les arbres de laurier rose, toujours verdoyants, exhibant ses fleurs colorées, disséminées de chaque côté des berges de l'oued qui déverse ses eaux douces directement dans la mer. Les estivants cheminent émerveillés par cet environnement exhalant un calme incomparable, rompu de temps à autre par le bruit des véhicules qui empruntent la route sinueuse et aux nombreux virages menant vers la plage. Une fois arrivés sur la plage de Tamanart, dont la renommée a dépassé les frontières du pays, en particulier après avoir remporté en 1986 le prix de la meilleure plage

d'Algérie, les vacanciers sont subjugués par la limpidité et la transparence de l'eau comme si aucun humain n'avait foulé son sable doré auparavant. Les visiteurs peuvent également admirer à souhait ses zones rocheuses sous forme de baies, accentuant la beauté des lieux, conjuguant le bleu du ciel au vert du couvert végétal durant toute l'année, surtout que la plage de Tamanart repose sur le flanc des montagnes Bougaroun, riches en liège et en noyer. Fréquentée par de nombreux bateaux de pêche, la plage de Tamanart constitue pour de nombreux habitants de cette région rurale une réelle source de vie, d'autant que ses ressources marines sont pour eux un réel moyen de subsistan-

ce durant toute l'année. Cependant, après la réouverture de la plage, les jeunes pêcheurs ont exploité la situation en se convertissant de la pêche aux poissons à la «chasse aux vacanciers», notamment ceux qui préfèrent se rendre sur les plages isolées pour le plaisir d'explorer les lieux et se détendre loin de la foule des estivants. Pour ces pêcheurs, cette nouvelle activité s'avère lucrative, puisque pour chaque virée n'excédant pas 2 kilomètres vers les plages et les baies de Lekbiba et Beni Said, les estivants désirant découvrir la région et profiter de la majesté des lieux, doivent s'acquitter d'un montant de 1 000 DA. Approchés par l'APS, des jeunes de la région ont fait part de leur

satisfaction suite à la réouverture des 2 plages de Tamanart, assurant que cela fait 5 ans qu'ils le réclament, notamment depuis le retour de la sécurité, regrettant, toutefois, que cette région touristique par excellence n'a bénéficié d'aucun projet d'aménagement à même de réduire le chômage, en particulier en été, où certains se contentent de vendre leurs récoltes ou du poisson fraîchement pêché. Les habitants de cette région attendent, à ce titre, la concrétisation du projet d'extension de la zone d'investissement touristique de Tamanart, sur une superficie de 67 ha, selon les services de la Direction du tourisme, pouvant abriter 5 hôtels de dimension moyenne sur une superficie de 7 ha, ainsi que de vastes parcelles de terrain de 8 ha pouvant accueillir entre 110 et 340 tentes. Ce projet, datant des années 1980 et relégué depuis à cause de la situation sécuritaire des années 1990, comporte en outre la réalisation d'un petit port de plaisance et différents commerces, en particulier avec la mise en service de la route côtière qui ouvrirait dès lors de nombreuses perspectives pour la région. A ce propos, le maire de la commune de Cheraia a affirmé, à l'APS, que toutes les conditions sont réunies pour permettre aux vacanciers de passer d'agréables moments sur les plages de Tamanart 1 et 2 et de profiter d'une saison estivale calme et appropriée, grâce à la création d'accès aux plages, de sanitaires, de parkings, en plus de la sécurité. En dépit du fait que le souvenir de la décennie noire reste encore vivace, en particulier durant l'année 2000 où la plage avait été ouverte à la baignade une semaine uniquement avant d'être définitivement fermée pendant près de 20 ans, ce début de saison estivale connaît toutefois une affluence importante de vacanciers. Entre le début du mois de juin au 20 juillet 2019, les plages de Tamanart 1 et 2 ont accueilli environ 92 970 vacanciers, selon les services de la Protection civile de la wilaya de Skikda, un nombre appelé à augmenter début août.

S. Y./APS

M. L.

Eau potable pendant Aid El Adha à Alger et Tipaza

La Seaal appelle ses clients à rationaliser leur consommation

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a lancé hier un appel à ses clients d'Alger et de Tipaza afin de «rationaliser leurs consommations en eau potable pendant l'Aid El Adha» où la surconsommation provoque des perturbations dans l'alimentation de cette ressource. «Pour garantir la continuité du service, Seaal lance un appel de solidarité

auprès de vous, citoyens d'Alger et de Tipaza, à l'effet de rationaliser votre consommation durant l'Aid El Adha sans réduire votre confort», précise la société dans un communiqué soulignant que «la surconsommation provoque une baisse rapide au niveau des réservoirs, provoquant ainsi des perturbations dans l'alimentation en eau potable». Rappelant que plus de 1.2 million de mètres

cubes d'eau sont produits et injectés quotidiennement dans le réseau de distribution d'eau potable sur Alger et Tipaza, ce qui est suffisant pour alimenter les habitants de ces régions, toutefois la société note que pendant le premier jour de l'Aid et du fait de la surconsommation entre 9h et 13h, le niveau des réservoirs baissent d'une manière drastique, provoquant des per-

turbations. «Il nous faudra entre 4 heures et 72 heures pour remplir les réservoirs et rétablir progressivement l'alimentation en eau potable», précise la Seaal, appelant ainsi les citoyens de ces deux wilayas à «se mobiliser afin d'assurer une répartition équitable de cette ressource» à travers toutes les communes d'Alger et de Tipaza.

Tébessa

Des habitations inondées suite aux pluies orageuses

Les fortes pluies orageuses enregistrées de samedi soir dans la commune de Morsot (30 km au nord de Tébéssa) ont inondé des dizaines de maisons dans plusieurs quartiers, ont indiqué hier les services de la direction locale de la Protection civile. Selon un communiqué dif-

fusé par ce corps constitué, le volume d'eau de pluie a inondé des dizaines de logements et de magasins dans la ville de Morsot et l'unité secondaire de la Protection civile de Morsot est intervenue, soutenue par celle principale chahid «Hachani-Douh» de Tébéssa, dans la nuit

du samedi à dimanche, pour pomper les eaux. La même source a détaillé que des dizaines de maisons, des immeubles, des magasins et de nombreux établissements publics dans 10 quartiers de Morsot, entre autres Ennahdhan, la mosquée Al-Forkane, cités Zouhour, 20 loge-

ments ont été inondés. Aussi, la route nationale RN 16 dans son tronçon traversant cette collectivité a été affectée par les eaux de pluie, notamment dans la section située en face du siège de la daïra, partiellement fermée à la circulation et puis rouverte à nouveau après le pompage des

eaux. Les services de la Protection civile ont pompé les eaux de pluie dans 36 maisons, à l'entrée de 13 bâtiments, 5 magasins et une cafétéria, selon la même source, indiquant que le niveau de l'eau a atteint les 30mm.

O. N.

Lachemi Siagh, spécialiste en financements internationaux :

«Les réformes structurelles passent par la création d'une caisse de dépôt»

■ La création d'une caisse de dépôt et d'investissement devrait constituer un élément central des réformes structurelles à entreprendre en Algérie, a suggéré le professeur Lachemi Siagh, spécialiste en stratégie et en financements internationaux.

Par Salem K.

Cette caisse sera «instrument idoine pour le développement d'un marché financier, en jouant le rôle de teneur de marché. Elle aura vocation à prendre des participations dans les entreprises rentables», a-t-il expliqué dans un entretien accordé à l'APS. Elle pourra également gérer les excédents de liquidité des différents organismes publics et parapublics qui n'ont pas de capacité de gestion d'actifs et de planification financière comme la CNR (Caisse nationale de retraite), la Cnac (Caisse nationale de chômage) et la Cnas (Caisse nationale de sécurité sociale), a-t-il ajouté. La caisse de dépôt pourra, en outre, intervenir à côté des banques dans le financement de grands projets lorsque les banques font face à un problème de ratio de division des risques, a précisé l'économiste. Et dans le cas des entreprises dont les propriétaires sont emprisonnés ou poursuivis en justice, la caisse pourra gérer les actifs qui ont été acquis illicitement ou sur la base de prêts considérés actuellement non performants et irrécupérables, a suggéré M. Siagh. Interrogé sur le sort des fonds algériens transférés illicitement vers l'étranger et la possibilité de les récupérer, l'expert n'a pas écarté cette possibilité, soulignant qu'il s'agit d'un processus «long» et «complexe», qui fait appel à des spécialistes dans plusieurs domaines. Cependant, cela nécessite, a-t-il poursuivi, de retracer au préalable et de faire l'inventaire des transactions qui ont servi de base à la surfacturation, au blanchiment et à l'évasion fiscale. Les renseignements sur les entreprises exigent un savoir-faire et fait appel à des comptables légistes capables de retracer les flux monétaires dès leur origine et les localiser. Cela nécessite aussi des spécialistes en montage de sociétés écrans, de fondations et autres trusts ainsi que d'avocats spécialisés et une action diplomatique musclée, a souligné P^r Siagh. Il faudra ensuite apporter aux autorités des pays concernés la preuve qu'il s'agit bien d'«argent sale» et engager des recours, a-t-il poursuivi. «Souvent, la coopération des institutions financières, voire des Etats n'est pas éviden-

te, surtout lorsqu'il s'agit de gros montants», a fait remarquer l'expert. Concernant le recours de l'Algérie au financement non conventionnel, M. Siagh a estimé que ce choix a été «une mauvaise décision», l'économiste explique qu'il existe différents types de financements auxquels l'Algérie peut avoir recours, à la place de la planche à billets, gelée temporairement par le gouvernement. L'expert évoque, en premier lieu, la possibilité de recourir aux agences multilatérales de développement comme la Banque africaine de développement (BAD), dont l'Algérie est membre et qui peuvent accorder des financements concessionnels pour financer des projets d'infrastructures par exemple. En plus, les agences d'assurance crédit et autres peuvent accorder des financements appelés «les financements liés», c'est-à-dire qu'il faudra acheter des biens et services provenant de ces pays, avec le paiement d'une prime de risque importante. Il y a, en outre, les financements structurés type Bot, Boot, Concessions, utilisés pour la plupart pour financer des projets qui génèrent des devises, en impliquant, sur le long terme, un acheteur étranger solvable et un fournisseur d'inputs fiable.

Une rationalisation de la consommation d'énergie doit précéder la réforme des subventions

Les financements dits «non liés», nécessitant généralement un rating (une notation) sont également envisageables. Mais, pour lui prêter, les banques internationales vont regarder le risque politique de l'Algérie et vont lui faire payer une prime de risque «CDS» importante, a-t-il souligné. «Le fait de ne pas avoir de dettes externes est un avantage substantiel, mais les engagements internes de la planche à billets et autres engagements du Trésor non budgétisés pèsent lourd dans l'évaluation. Les prêteurs regarderont également les capacités de remboursement du pays. Le pays a certes le potentiel, mais celui-ci est tributaire des prix du baril et surtout des réformes économiques profondes rendues nécessaires», a-t-il analysé. La finance islamique dans sa com-



PH/D. R.

posante «Sukuk» peut, dans le même contexte, permettre à l'Etat et ses entités d'émettre des titres libellés en devises. Ces financements doivent être adossés à des actifs appartenant à l'Etat (avions, aéroports, ports, bâtiments économiques, etc), a encore recommandé P^r Siagh. Pour améliorer la balance des comptes extérieurs à court terme, l'expert financier propose de mettre en place une politique de change avec un dinar moins fort afin de décourager les importations, les surfacturations et encourager les exportations. Il préconise, par ailleurs, une stérilisation des recettes des hydrocarbures, c'est-à-dire les garder en dollars pour limiter les effets inflationnistes. Pour faire face aux tensions budgétaires, il convient surtout de «réduire considérablement le train de vie de l'Etat», a, d'autre part, recommandé P^r Siagh. «Tout le monde doit faire des sacrifices, sauf les plus démunis», a-t-il insisté, appelant notamment à la révision de la rémunération et des salaires de certains corps comme les députés et les sénateurs, la rationalisation de la distribution des bons d'essence et la réduction de la taille des parcs automobiles et des services de

sécurité qui y sont attachés. «Le budget de fonctionnement représente plus de 60% de la dépense publique et doit être considérablement réduit. Au lieu de dépenser à tout-va, l'Etat devra faire plus d'efforts à collecter les impôts», a-t-il préconisé. Il faudra, en plus, poursuivre la chasse aux emplois fictifs dans le secteur public et essayer de mettre fin progressivement au secteur informel, en réduisant les importations notamment. Le problème de l'informel réside notamment, selon le P^r Siagh, dans le faible rendement de l'argent en Algérie. «La rémunération des dépôts de la Cnep, par exemple, n'a pas bougé depuis de longues années. Aujourd'hui la rémunération des dépôts ne dépasse pas les 2,5% au moment où le taux d'inflation officiel est d'environ le double», a-t-il souligné. De même, l'argent qui circule dans l'informel est mobilisé dans des opérations commerciales qui rapportent au bas mot 20 ou 30% par an. De surcroît, certains épargnants maintiennent leur argent en dehors des circuits bancaires pour des raisons religieuses, à savoir l'intérêt, assimilé à l'usure, a-t-il fait remarquer, en recommandant la structuration de produits conformes à la «Charia»

pour faire face à cette situation. Ces produits doivent être, poursuit-il, «très rémunérateurs, au lieu du taux zéro offert par les banques aujourd'hui», selon lui. Interrogé sur sa conception de la réforme des subventions, il a estimé qu'elle doit être précédée par une rationalisation de la consommation nationale d'énergie (gaz électrique) avant d'aller à une révision «rapide» des prix domestiques de l'énergie. «La mère des réformes sera celle de s'attaquer aux diverses subventions notamment énergétiques, de soutien aux produits de large consommation qui plombent le Trésor public», a-t-il souligné. Mais il faudra d'abord recenser l'ensemble des subventions, directes et indirectes, sous toutes leurs formes, a-t-il préconisé, en soulignant la difficulté d'identifier les vrais bénéficiaires et l'impératif d'une refonte du système d'information fiscal. «La priorité aujourd'hui est de casser l'esprit d'assistanat qui prédomine en Algérie et mettre rapidement tout le monde au travail en distribuant des salaires décents aux gens pour avoir moins recours aux subventions», a encore suggéré l'expert. S.

K./APS

Gazoducs Chine-Asie centrale

Plus de 23 milliards de mètres cubes de gaz naturel transportés

Les gazoducs Chine-Asie centrale ont livré plus de 23 milliards de mètres cubes de gaz naturel à la Chine au cours du premier semestre de l'année, a déclaré la société PetroChina West Pipeline

Company. Depuis la frontière entre le Turkménistan et l'Ouzbékistan, ces gazoducs passent par l'Ouzbékistan et le Kazakhstan et sont reliés au gazoduc allant de l'ouest à l'est de la Chine à

Khorgos, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang. Après leur mise en opération il y a neuf ans, ces gazoducs ont livré un total de 277,4 milliards de mètres cubes de gaz naturel à la Chine,

selon un bilan établi le 30 juin, bénéficiant à plus de 500 millions d'habitants dans 27 provinces et régions en Chine, d'après la société.

R. E.

Manque d'alimentation en eau potable à Bouira

L'ADE recense plusieurs points noirs

■ Plusieurs points noirs constatés au niveau du réseau d'alimentation en eau potable ont été recensés par l'Algérienne des eaux (ADE) de Bouira qui compte établir des fiches techniques et faire des propositions afin de mettre fin aux carences enregistrées dans quelques localités de la wilaya qui souffrent du manque d'eau, a indiqué le directeur local de l'ADE.

Par Nassima A.

« Nous avons recensé au total 17 points noirs derrière le problème de manque d'alimentation en eau potable dans quelques communes de la wilaya, à savoir notamment le village Madarsa, Azaknoun, relevant de la commune de El Adjiba (Est de Bouira), Ouled Maâkassi (El Asnam), Hlassa, Haama Izebjane, Oued Khmis, Abouill Thala Miha relevant de la commune d'Ouled Rached (Sud-est de Bouira) », a expliqué M. Haouchène. Les localités de Thigmith, Thilioua, Thalamine et Boumnazel (Ahl Laksar), Ichihane (Bechloul), Kalous (Aomar), Chaiba (Ain Lahdjar), Ighil Izougaghen, Guentour, Tanchit et Ifthissane, souffrent aussi du manque d'eau potable, a précisé le même responsable. Pour combler ce manque, l'Algérienne des eaux entend faire des propositions et établir des fiches techniques en vue de les présenter à la Direction des ressources en eau (DRE), a indiqué M. Haouchène avant d'ajouter qu'« une partie des opérations sera réalisée dans le cadre des programmes sectoriels de développement, alors que l'autre sera prise en charge dans le cadre des programmes communaux de développement ». Ces projets porteront notamment sur la

réalisation de stations de pompage, de réseaux et de réservoirs, ainsi que sur le captage de la source d'Aghbalou. Des travaux de raccordement aux conduites principales seront également réalisés dans le cadre de ces opérations visant à renforcer l'alimentation en eau potable, a-t-il expliqué. Fin juillet dernier, le directeur local de l'ADE avait indiqué qu'une enveloppe financière de l'ordre de 1,3 milliard avait été allouée à la réalisation de 38 projets visant à renforcer le réseau de l'alimentation en eau potable à travers plusieurs communes de la wilaya. Sur les 45 communes que compte la wilaya de Bouira, 43 municipalités sont alimentées et raccordées aux systèmes des grands transferts des deux barrages de Koudiet Acerdoune et de Tilesdit.

N. A.



Ouargla

Un chiffre d'affaires de plus de 9 millions DA dissimulé

Un chiffre d'affaires estimé à plus de 9,1 millions de dinars a été dissimulé à la fiscalité durant le mois de juillet dernier par des commerçants de gros exerçant dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la direction du commerce (DC). Ce montant qui a été décelé suite aux interventions des agents de la répression des fraudes et du contrôle des pratiques commerciales représente en particulier l'acquisi-

tion de marchandises non facturées, selon la même source. A l'issue de ces actions de contrôles (1 372 interventions), pas moins de 77 infractions ont été relevées, des procès verbaux ont été établis et transmis aux instances judiciaires, en plus de la saisie de produits alimentaires de large consommation, et des quantités de viandes périmées et autres d'une valeur globale de 108.665 DA, a-t-on détaillé. Des décisions de fermeture de

locaux de commerce ont été également prises durant la même période contre trois commerçants, a-t-on encore ajouté. Les infractions enregistrées concernent notamment la pratique de l'activité commerciale non conforme au registre de commerce, ou sans local, défaut de registre de commerce, et autres, selon les services de la direction du commerce de la wilaya de Ouargla.

Samy Y.

Constantine

Réception à «la mi-août» des projets de réhabilitation de 79 écoles primaires

Les projets de réhabilitation de 79 écoles primaires répartis sur diverses communes de la wilaya de Constantine, seront réceptionnés, vers la mi-août prochaine, a-t-on appris auprès du directeur de l'administration locale (DAL), Abdelhakim Bouferoua. L'ensemble de ces structures scolaires dont les travaux de rénovation avancent à un rythme jugé «satisfaisant» sera opérationnel, au titre de la rentrée prochaine 2019-2020, a

précisé le même responsable. La concrétisation de ces opérations inscrites au titre de l'exercice 2019, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 400 millions DA, selon le même responsable. Les actions engagées, a-t-il détaillé, ont ciblé les salles de classe en état de dégradation à travers la réfection de l'étanchéité, la réparation des fenêtres et des portes, la peinture ainsi que certains équipements et des sanitaires,

l'acquisition du mobilier scolaire, tables et chaises notamment. L'objectif de la réalisation de cette opération est d'améliorer les conditions de travail et de scolarisation du personnel éducatif et des élèves, a indiqué dans ce même contexte le DAL, soulignant que des instructions ont été données aux chefs de daires pour le suivi de ces projets afin d'accélérer les travaux et garantir la réception de ces chantiers dans les délais précis.

Certaines cantines scolaires relevant de ces établissements ont fait l'objet également d'une action de rénovation inscrite dans le cadre des directives visant le respect des conditions de restauration et d'hygiène, ajoute la même source. La wilaya de Constantine dispose actuellement d'environ 600 établissements scolaires, tous cycles d'enseignement confondus dont 395 écoles primaires, a-t-on conclu.

D. H./APS

Khenchela

Plus de 15 hectares de couvert végétal ravagés par les flammes dans la forêt d'Ain Mimoune

Plus de 15 hectares de couvert végétal de la forêt d'Ain Mimoune située dans la commune de Tamza (Khenchela), ont été ravagés par les flammes dans deux incendies qui se sont déclarés durant les dernières 24 heures, a-t-on appris de la direction de la Protection civile. Selon la même source, deux incendies distincts ont été signalés à la forêt d'Ain Mimoune située près du village «Hitar» dans la commune de Tamza, notant

que ces feux de forêt ont détruit un couvert végétal de plus de 15 ha de chêne et de pin d'Alep. L'extinction des ces deux incendies, «difficile en raison des cendres propagées par les vents», a duré neuf heures, a souligné la même source, relevant que les éléments de soldats la Protection civile de l'unité secondaire de la commune de Kais ceux de la colonne mobile de l'unité secondaire de la commune Hamma et de l'unité principale du

chef lieu de wilaya ainsi que les agents de la conservation des forêts ont été mobilisés pour circonscrire les flammes. Des centaines d'arbres ont été décimés à la dernière semaine du mois de juillet dans de nombreux feux de forêt de Ferengal, El-Doula et Ouled Yaakoub, provoqués par la vague de chaleur qui sévit dans la région, ont rappelé les services de la protection civile.

F. A.

Protection civile/M'sila Deux personnes asphyxiées dans un puits profond à Slim

DEUX PERSONNES ont trouvé la mort asphyxiées par le gaz émanant d'une motopompe d'un puits profond situé dans la commune de Slim (M'sila), a indiqué avant-hier la cellule de communication de la Protection civile. Les unités secondaires d'Ain El Malh, de Boussaâda, ainsi que l'unité principale de M'sila relevant et une équipe de plongeurs de la protection civile, sont intervenus dès l'alerte donnée pour secourir les victimes de cet accident, a-t-on précisé dans un communiqué. Les mêmes services ont repêché le corps sans vie d'une personne alors que la deuxième victime a rendu l'âme à son admission à l'hôpital d'Ain El Malh. Le bilan provisoire de la Protection civile déplore également trois blessés, repêchés du puits et évacués par les citoyens de cette localité, avant l'arrivée des secours. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame.

R. R.

Sahara occidental

Des organisations syndicales internationales condamnent la répression marocaine

■ Plusieurs organisations syndicales internationales ont dénoncé la violence et la répression marocaines de civils sahraouis qui célébraient pacifiquement la victoire de l'Algérie dans la Coupe d'Afrique des Nations le 19 juillet, causant la mort d'une jeune Sahraouie, appelant l'Union européenne et la communauté internationale à prendre des mesures de pression efficaces contre l'Etat d'occupation marocain.

Par Sara B.

Dans un communiqué commun, les organisations, CGIL (Italie), CCOO (Espagne), UGT (Espagne), CGT (France), USO (Espagne), Confédération Intersyndicale (Espagne), Variante Intersyndicale de Catalogne, CGTP-IN (Portugal), ont souligné que «ce dernier épisode de violence et de répression ne fait que confirmer ce qui a été décrit dans le récent rapport du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme (Ohchr) qui exprime sa préoccupation face à la persistance de la torture et de la violence, du recours à la détention arbitraire et «le déni des droits civils et humains des plus élémentaires des prisonniers politiques». Les organisations ont appelé les institutions marocaines à assumer leurs responsabilités et à garantir le respect des droits de l'Homme et la liberté d'expression à tous, sans discrimination. «Ce n'est pas avec la violence et la répression que la paix, la sécurité et la coexistence entre les différentes communautés de la région seront réalisées. Ce n'est que dans le respect des droits de l'Homme et du droit international que des résultats durables et une stabilité peuvent être obtenus dans la région du Maghreb par le biais du respect, du dialogue et de la négociation entre les parties (Front Polisario et le royaume du Maroc)», ont insisté les organisations dans le texte. «Ce n'est qu'avec la réalisation de la légalité internationale, les résolutions des Nations unies et le référendum d'autodétermination, que ce conflit pourra être résolu». Les

syndicats signataires, qui «ont toujours été attachés à la paix et au respect des droits de l'Homme, condamnent le recours à la violence et à la répression par la police et l'armée marocaines contre la population civile sahraouie», demandent aux autorités du Royaume du Maroc d'«enquêter sur les responsables de ces actes et de la mort de Sabah Othman Omeida et de les punir, ainsi que de demander que la liberté d'expression soit garantie à l'ensemble de la population, à un procès équitable et au respect de leurs droits fondamentaux à l'égard des détenus». La jeune Sahraouie, Sabah Othman Omeida, a été tuée par les forces de répression marocaines dans la ville d'El-Ayoune occupée et plusieurs autres ont

été blessés, en marge de la célébration pacifique de la victoire de l'équipe algérienne de football en finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN) face au Sénégal (1-0) qui s'est déroulée en Egypte. La jeune fille, Sabah Othman, 23 ans, a subi un accident mortel intentionnel (volontaire) par la police marocaine qui a foncé sur la foule à pleine vitesse, selon des sources médiatiques sahraouies sur place, soulignant que la police marocaine a également blessé deux autres jeunes Sahraouis. «Nous demandons à l'Union européenne et à la communauté internationale de prendre des mesures de pression efficaces contre l'Etat marocain afin de mettre fin à la répression de la population sahraouie», a-t-on souligné. Dans le même



temps, soutiennent les organisations, «nous pensons que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) devrait inclure la surveillance et la défense des droits de l'Homme

parmi ses fonctions afin de garantir le respect du territoire et de prévenir la survenue d'événements tels que ceux dénoncés ici».

S. B./APS

Tunisie

Le rythme de croissance économique «légèrement inférieur»

Le rythme de la croissance économique en 2019 en Tunisie serait légèrement inférieur à l'année précédente, sur fond de la régression attendue de la valeur ajoutée dans le secteur agricole, après l'excellente récolte d'olive à huile enregistrée en 2018, a indiqué la Banque Centrale de Tunisie (BCT), dans son rapport annuel pour l'exercice 2018, récemment publié sur son site web. «La production du secteur agricole serait en repli en 2019 après une hausse marquée de 9,8% en 2018, à cause de la baisse importante de la production d'olive à huile (750 000 tonnes contre 1,6 million de tonnes en 2018). La hausse attendue de la production céréalière (estimée à 23,3 millions de quintaux pour 2019 contre 14,1 millions en 2018) devrait atténuer quelque peu la baisse de la valeur ajoutée agricole pour l'année en cours». Hors agriculture, l'économie continuerait à se renforcer progressivement,

maintenant le taux de croissance sur une tendance haussière graduelle, ajoute la BCT. Elle prévoit, par ailleurs, une hausse modérée de la production industrielle, après la contreperformance de l'année précédente (Impact de la chute de la production des industries automobiles dans la Zone Euro sur la production des IME en Tunisie). «Le redressement des importations des industries off-shore, au cours du dernier trimestre 2018, laisse présager un renforcement de la production dans les mois à venir». Selon le rapport de la BCT, la production des industries agroalimentaires serait en baisse sous l'effet principalement, du repli de la production oléicole et de la poursuite du ralentissement de la production des autres produits alimentaires à cause du renchérissement des coûts de production. Egalement, les perspectives relativement faibles de la production de phosphates (climat social tendu dans les

zones d'extraction, détérioration des capacités de production, pertes de parts de marché) devraient continuer à peser sur l'activité des industries chimiques. Pour le secteur pétrolier, la BCT prévoit une poursuite de la baisse de la production pétrolière, sous l'effet du déclin naturel dans les principaux champs. «L'incertitude quant à l'entrée en production du champ gazier Nawara, en 2019, est de plus en plus importante et laisse entrevoir une contribution encore négative et significative de l'ensemble du secteur "Extraction du pétrole et gaz naturel" à la croissance économique, ainsi qu'aux paiements courants», lit-on dans le rapport. La croissance potentielle demeurerait en 2019 au-dessous de 2% (aux prix constants de 2010), à cause des perspectives modérées de l'investissement réel, selon la BCT.

Farid M./Agences

Mauritanie

Le nouveau président nomme son chef du gouvernement

Le nouveau président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a nommé au poste de chef du gouvernement un ancien ministre, Ismaïl Ould Bedda Ould Cheikh Sidiya, selon un décret présidentiel. M. Ould Cheikh Sidiya, 58 ans, succède à Mohamed Salem Ould Bechir qui avait présenté la démission de son gouvernement quelques heures auparavant. «Le président de la République m'a chargé de former un gouvernement de hautes compétences eu égard à l'importance des défis à relever», a dit le nouveau chef du gouvernement, dans sa première déclaration à la presse, sans préciser quand la nouvelle équipe serait formée. Il a promis de «s'employer à cette tâche en

application de la vision du président (El Ghazouani) et des objectifs de son programme de campagne, en conformité avec les attentes de notre peuple». Le nouveau chef du gouvernement

mauritanien, un responsable de l'Union pour la République (UPR, parti présidentiel), a dirigé entre 2009 et 2014 les ministères de l'Habitat et de l'Emploi. Il a également été président de la zone

franche de Nouadhibou (nord-ouest) sous le règne de l'ex-président Mohamed Ould Abdel Aziz. Après 11 ans de pouvoir, ce dernier a passé le relais jeudi à l'ex-général Mohamed Ould

Cheikh El Ghazouani, vainqueur de la présidentielle du 22 juin, une première entre deux présidents élus en Mauritanie.

A. O.

Après la pénurie d'un médicament au Maroc

Panique chez les familles de personnes atteintes de schizophrénie

Les familles de plusieurs personnes atteintes de schizophrénie tirent la sonnette d'alarme après la disparition du médicament Leponex des pharmacies du royaume.

Plusieurs médicaments ont disparu des pharmacies et seront indisponibles pour plusieurs mois. Parmi eux, on retrouve Leponex prescrit pour les personnes atteintes de schizophrénie. Une pénurie qui a provoqué un début de panique parmi leurs familles surtout

que ce médicament doit être administré aux malades quotidiennement et sans interruption. Dans une déclaration à «Al Massae», le père d'un patient a assuré que Leponex est vital pour toutes les personnes atteintes de schizophrénie et déplore cette pénurie. «Il n'a pas été mis en vente depuis des mois malgré le danger qui menace la santé des personnes qui souffrent de cette anomalie psychologique», rappelle le père avant d'ajouter : «Si les patients ne prennent pas ce médicament

trois jours, son effet s'amointrir dans le corps, ce qui nécessite la reprise du traitement dès le début». Face à cette pénurie, le père affirme qu'il a dû faire des allers et retours en France afin de pouvoir se procurer le médicament en question. «Il coûte entre 50 et 70 dirhams en Europe alors qu'il avoisine les 210 dirhams au royaume», constate-t-il, appelant le ministère de la Santé à intervenir dans cette affaire afin de préserver la santé des malades.

R. M.



Iran

Téhéran a saisi un navire étranger, le troisième en moins d'un mois

■ L'Iran a annoncé hier la saisie d'un navire étranger dans le Golfe, le troisième bateau arraisonné par la République islamique en moins d'un mois dans cette région stratégique au cœur des tensions entre Téhéran et Washington.

Par Rosa C.

Les forces navales des Gardiens de la Révolution ont arraisonné le navire-citerne dont la nationalité n'a pas été précisée dans l'immédiat, selon un communiqué de cette armée idéologique du régime diffusé par l'agence officielle Irna. Sept étrangers membres de l'équipage ont été arrêtés lors de l'opération survenue mercredi, a indiqué l'agence de presse Fars. Le navire transportait «700 000 litres de carburant de contrebande autour de l'île de Farsi», dans le nord du Golfe, et se dirigeait vers des pays arabes de la région, selon les Gardiens de la Révolution. Il a été transféré vers le port de Bouchehr (sud) et «sa cargaison de carburant de contrebande remise aux autorités» en coordination avec la justice iranienne. Il s'agit du troisième navire saisi par l'Iran depuis le 14 juillet dans le Golfe par où le tiers du pétrole acheminé par voie maritime sur la planète transite selon l'Agence américaine d'information sur l'Énergie. Le 14

juillet, l'Iran a intercepté un pétrolier battant pavillon panaméen, le MT Riah, accusé également de transporter du pétrole de contrebande. Le 19 juillet, il a arraisonné un pétrolier suédois battant pavillon britannique, le Stena Impero, soupçonné de «non-respect du code maritime international». L'arraisonnement du Stena Impero a eu lieu 15 jours après la saisie du tanker iranien Grace 1 par les autorités britanniques au large de Gibraltar. Le Grace 1 a été intercepté selon Londres car il violait les sanctions européennes en se dirigeant vers la Syrie en guerre avec du pétrole, ce que Téhéran dément. La Grande-Bretagne a ensuite ordonné à la Royal Navy d'escorter les navires civils battant pavillon britannique dans le détroit d'Ormuz situé dans la région du Golfe. Ennemi juré de l'Iran, les États-Unis ont eux bien du mal à mettre sur pied une coalition internationale dans le Golfe pour protéger les navires marchands. L'idée était que chaque pays y escorte militairement ses navires avec le soutien

de l'armée américaine qui assurerait la surveillance aérienne et le commandement des opérations. Les Européens ont décliné l'offre, ne voulant pas s'associer à la politique de «pression maximale» sur l'Iran du président américain Donald Trump, car ils cherchent à préserver l'accord limitant le programme nucléaire iranien conclu en 2015 avec Téhéran. Cet accord prévoit une levée partielle des sanctions internationales, en échange de la garantie que l'Iran ne se doterait pas de l'arme atomique. L'administration Trump continue elle d'accuser l'Iran de déstabiliser la région et de chercher à se doter de la bombe atomique, ce que ce pays dément. La nouvelle saisie risque d'exacerber davantage les tensions qui n'ont cessé de monter depuis le retrait américain en mai 2018 de cet accord nucléaire, suivi du rétablissement des sanctions américaines contre l'Iran, qui font perdre à ce pays la quasi-totalité de ses acheteurs de pétrole. Les sanctions ont asphyxié l'économie de l'Iran, puissance régionale membre de l'Opep, qui dispose des quatrièmes réserves de brut au monde et des deuxième de gaz. Les tensions dans le Golfe se sont intensifiées avec des attaques et des sabotages en mai et juin derniers contre des pétroliers dans le Golfe, imputés par Washington à Téhéran qui



PH. > D. R.

dément toute implication. La destruction ensuite d'un drone militaire américain a fait craindre un embrasement général. Donald Trump avait affirmé avoir annulé à la dernière minute des frappes de représailles contre l'Iran. Hier pourtant, le général iranien Ahmad Reza a affirmé que les risques qu'un conflit éclate dans le Golfe avaient diminué, tout en soulignant que cette région était «comme une poudre et l'explosion du premier pétard peut mener à un énorme désastre». Le même jour, d'autres responsables iraniens ont dit que les États-Unis avaient imposé des sanctions contre le chef de la diplomatie iranienne

Mohammad Javad Zarif après, selon eux, le refus de ce dernier d'une invitation à rencontrer M. Trump. Ils ont confirmé des informations du magazine New Yorker selon lesquelles le sénateur américain Rand Paul avait joué en juillet, avec la bénédiction de M. Trump, le rôle d'intermédiaire auprès de M. Zarif pour l'inviter à la Maison Blanche. «Lors d'une rencontre avec un sénateur (américain), (Zarif) a été invité à une réunion et ensuite il a été sanctionné», a déclaré le porte-parole du gouvernement qualifiant le comportement américain de «puéril».

R. C.



Commentaire

Douanes

Par Fouzia Mahmoudi

L'une des premières déclarations de Donald Trump sitôt élu en novembre 2016 avait été faite pour provoquer le pouvoir chinois. Une initiative qui avait longuement été critiquée et qui démontrait pour certains l'incapacité du milliardaire Républicain à diriger correctement et dignement les États-Unis. Au fil du temps, Trump avait rectifié son attitude envers Pékin pour se montrer toutefois encore plus agressif aujourd'hui mettant à mal l'entente sino-américaine. Donald Trump a toutefois assuré samedi que tout se passait «très bien avec la Chine», défendant sa stratégie économique, deux jours après avoir annoncé l'extension de droits de douane à toutes les importations chinoises. «Les choses se passent très bien avec la Chine. Ils nous payent des dizaines de milliards de dollars, ce qui est rendu possible par les dévaluations de leur monnaie», a développé le président américain, qui accuse régulièrement Pékin d'abaisser le cours de sa monnaie. Le locataire de la Maison-Blanche, qui ne cesse de souffler le chaud et le froid sur ce dossier, a relancé jeudi la guerre commerciale au lendemain d'une brève séance de négociations à Shanghai sans avancée. Il a annoncé que son administration allait infliger, à compter du 1^{er} septembre, 10% de droits de douane supplémentaires sur les 300 milliards de dollars d'importations chinoises jusque-là épargnées. Washington impose déjà des droits de douane supplémentaires de 25% sur plus de 250 milliards de dollars de biens chinois. «Jusqu'ici le consommateur ne paie rien», a poursuivi Donald Trump. Si les précédents droits de douane avaient peu affecté les consommateurs, il en ira bien autrement avec ceux annoncés jeudi. Ces tarifs douaniers concerneront des biens de consommation courante, aussi bien les sèche-cheveux, les baskets, les téléviseurs à écran plat ou les robes de mariée. Le gouvernement chinois a avverti qu'il n'aurait d'autre choix que de prendre des mesures de représailles si Donald Trump mettait sa menace à exécution. Le dirigeant Républicain s'est également félicité samedi de sa stratégie commerciale. «Des pays viennent vers nous et veulent négocier de vrais accords commerciaux, non les horribles offres promotionnelles à sens unique faites par les précédentes administrations. Ils ne veulent pas être visés par les taxes des États-Unis.» Reste à savoir, au-delà des mots et des symboles, quelles conséquences ces nouvelles dispositions auront sur le citoyen lambda américain et surtout sur les relations à long terme de la Chine avec les États-Unis. Des relations qui, que Donald Trump le veuille ou non, demeurent primordiales pour la Maison-Blanche.

F.M.

États-Unis

Deux fusillades en moins de 24 heures font 29 morts

Deux fusillades en moins de 24 heures ont fait 29 morts aux États-Unis : vingt personnes ont été tuées samedi matin à El Paso au Texas et neuf autres dans la nuit de samedi à hier à Dayton dans l'Ohio (nord-ouest). Samedi matin, un tireur a semé la mort dans un centre commercial d'El Paso, où il a tué 20 personnes (dont trois Mexicains) venues faire leurs courses, avant d'être interpellé et placé en garde à vue par la police qui soupçonne un crime à caractère raciste. Moins de 13 heures plus tard, à Dayton, «le tireur a été tué et il y a neuf autres morts». «Au moins 16 autres personnes ont été hospitalisées pour des blessures», a annoncé la police locale sur Twitter. La fusillade s'est produite un peu après 01H00 du matin dans le quartier animé d'Oregon, habituellement «une zone très sûre du centre-ville» de Dayton, a déclaré à la presse un officier de la police locale, Matt Carper. «Le tireur est mort des blessures par balles reçues lors des tirs de riposte des policiers», a-t-il expliqué, précisant qu'aucun policier n'avait été blessé. Le suspect a ouvert le feu dans la

rue «avec une arme à canon long et de nombreuses munitions», a-t-il ajouté. «Par chance, nous avions plusieurs policiers dans le quartier lorsque cet incident a débuté, aussi y a-t-il eu un très court épisode de violence, on a eu beaucoup de chance». «C'est un incident très tragique et nous faisons tout notre possible pour essayer de déterminer les motivations» du tireur, a indiqué Matt Carper. «Évidemment, nous interrogeons de nombreux témoins ainsi que des policiers pour savoir si quelqu'un d'autre était impliqué». La police a demandé à tous les témoins de contacter les forces de l'ordre, qui travaillent sur l'identification du tireur. Le FBI (police fédérale) est également sur place pour porter toute l'assistance nécessaire, a précisé M. Carper. La fusillade d'El Paso, survenue aux abords d'un hypermarché Walmart prisé de la communauté hispanique, a également fait 26 blessés, dont certains se trouvaient dans un état critique. Des vidéos amateurs montraient des scènes de chaos, avec des clients qui courent pour se mettre à l'abri, et des corps inanimés au sol. La

police a placé en garde à vue un homme blanc de 21 ans et enquête sur un possible motif «haineux», ce qui aux États-Unis désigne les attaques motivées par l'origine, la religion, ou encore l'orientation sexuelle des victimes. Un manifeste, attribué au tireur et circulant sur internet, dénonce notamment «une invasion hispanique du Texas» et fait référence à la tuerie commise par un suprémaciste blanc dans des mosquées de Christchurch en Nouvelle-Zélande (51 morts, le 15 mars). Ville frontalière de 680.000 habitants faisant face à la métropole mexicaine de Ciudad Juárez, El Paso compte une population à 83% hispanique, selon des statistiques de 2018. El Paso a connu en moyenne 18 meurtres par an ces cinq dernières années, un niveau bien plus bas que dans d'autres villes américaines d'une taille comparable. Le président Donald Trump a dénoncé une fusillade «tragique» et «un acte lâche». «Il n'y aura jamais de raisons ou excuses pour justifier le meurtre de personnes innocentes», a-t-il tweeté.

Journées du théâtre du Sud

La pièce «Khoussouf» présentée en clôture

■ La pièce théâtrale «Khoussouf» a été présentée lors de la soirée de clôture des neuvièmes Journées du théâtre du Sud tenues depuis le 29 juillet au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Cette manifestation culturelle a été une occasion pour revisiter le legs culturel du Sud algérien dans toute sa diversité.

Par Abla Selles

Une pièce de théâtre explorant la mort comme une continuité du cycle de la vie avec une forte empreinte de spiritualité inspirée de différents rituels a été présentée samedi soir à Alger par la troupe «Sarkhat errokh» (Le cri de la scène).

Intitulée «Khoussouf» (Eclipse), cette pièce, mise en scène par Abdelkader Azzouz, a été présentée par cette troupe de la ville de Tamanrasset en clôture des 9^e Journées du théâtre du Sud qui se sont tenues depuis le 29 juillet au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.

«Eclipse» met en scène une femme décédée qui vit son premier jour parmi les morts qui tentent de la calmer et de lui expliquer son passage de l'au-delà

dans une ambiance de ziaira typique des zaouia.

Dans une scène dépourvue de décor, les comédiens de la troupe, dont la talentueuse Wahiba Baali, racontent chacun son tour les circonstances souvent dramatiques de son décès afin de convaincre la dernière arrivée de son sort et de raconter elle aussi ses derniers moments parmi les vivants.

Crimes passionnels, amour impossible, suicide ou encore enfants illégitimes, chacun y va de son histoire pour démontrer la légèreté des drames de la vie une fois morts.

Si le décor de cette pièce reste inexistant, le metteur en scène a choisi un habillage musical très riche fait de tambours, de karkabou et de gombri, avec un grand nombre de figurants illustrant des flash-back dans le passé des vivants évoluant



comme superposés à la trame.

Lors de la cérémonie de clô-

ture, qui s'est déroulée en présence du ministre du Tourisme et

de l'Artisanat, Abdelkader Bennisouad, les participants ont formulé des propositions pour l'amélioration des prochaines éditions, comme la participation d'une pièce de théâtre sélectionnée lors de ces journées au Festival national du théâtre professionnel.

L'institutionnalisation des Journées du théâtre du Sud en festival, l'accompagnement des productions théâtrales par le TNA, ou encore la diffusion dans les villes du Sud des spectacles produits par le TNA, figurent également parmi les propositions des troupes et associations participantes.

Inaugurées le 29 juillet, les 9^e Journées du théâtre du Sud ont vu la participation d'une dizaine de troupes en provenance de plusieurs villes du sud du pays, venues présenter leurs dernières productions sur les planches du TNA en plus de la tenue d'ateliers de formation et conférences.

A. S./APS

Batna

Ouverture de la cinémathèque avant la fin du mois d'août

La cinémathèque de la ville de Batna, fermée depuis des années pour des réserves techniques, sera ouverte avant la fin du mois d'août prochain, a relevé le ministre de la Culture, Meriem Merdaci.

«La date de réouverture de la cinémathèque a été fixée en coordination avec le chef de l'exécutif local et des films seront prochainement projetés dans cette structure», a affirmé la ministre, indiquant que «les

réserves techniques formulées ont été levées».

M^{me} Merdaci a ajouté que la cinémathèque de Batna constitue «un plus pour la capitale des Aurès et le secteur de la culture».

La ministre a précisé que le Festival d'Oran du film arabe est programmé pour le mois d'octobre de l'année en cours.

Elle a ajouté que le Salon international du livre d'Alger (Sila) sera organisé entre le 29 et

le 7 novembre prochains, affirmant que les préparatifs pour ce salon sont en phase d'inscription des maisons d'édition devant prendre part à ce rendez-vous culturel.

Le ministre a également indiqué que l'actualisation des sites archéologiques nationaux classés au patrimoine mondial était «en cours».

F. H.

Sila 2019

Lancement d'un concours national pour la meilleure affiche

Le commissariat du Salon international du livre d'Alger (Sila) a lancé un concours national pour la conception de la «meilleure affiche» de sa 24^e édition prévue du 30 octobre au 9 novembre prochains, indiquent les organisateurs dans un com-

munié.

Ouvert aux designers algériens résidant en Algérie et aux étudiants des Ecoles des beaux-arts à travers le pays, le concours – une des nouveautés du Sila 2019 – concerne la conception d'une affiche en rap-

port avec le livre, la littérature et l'histoire.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 31 août 2019 par voie postale ou à l'adresse électronique info@siladz. Les candidats peuvent s'informer sur les conditions de participation à

ce concours sur www.sila.dz

Le lauréat du concours, qui recevra une somme de 150 000 DA, devra être connu le 15 septembre après délibération du jury, ajoute-t-on.

M. K.

«Jijel accueille l'Algérie»

La culture algérienne à l'honneur

Un total de douze wilayas du pays participent à la manifestation culturelle «Jijel accueille l'Algérie», ouverte mercredi dernier a indiqué à Jijel le directeur général de l'association instigatrice de l'événement, «Djawharet El Sahel» (la perle du Sahel).

Selon Hacene Boutaleb, le

but de cette manifestation qui se tiendra à la plage Koutama et devra se poursuivre jusqu'au 8 août prochain est de mettre en avant le legs culturel et les traditions de mariage de plusieurs régions du pays.

Organisée en coordination avec les offices locaux du touris-

me et des établissements de jeunes ainsi que la direction de la jeunesse et des sports, cette manifestation est organisée à l'endroit des estivants qui pourront déguster des plats traditionnels et profiter des spectacles présentés à cette occasion. Mettant en avant toute l'histoire

de l'antique Cirta, le spectacle «L'épopée de Constantine» de l'association «Les ponts de Constantine» a ouvert cet événement et était suivi par d'autres représentations d'associations venues des wilayas d'El Bayadh, Saïda, Mila, Alger et Ain Defla.

L. B.

Après «Murder Mystery»

Un nouveau film pour Adam Sandler s'annonce

Disponible depuis le 14 juin sur Netflix, «Murder Mystery», qui réunit Adam Sandler, Jennifer Aniston et Dany Boon, a explosé les compteurs de la plateforme. La comédie, signée Adam Sandler, est devenu le film le plus visionné lors de son premier week-end de diffusion sur Netflix : 30,9 millions d'utilisateurs dans le monde entier auraient donc vu au moins 70% du film.

Rien d'étonnant à ce que le géant américain produise le nouveau projet d'Adam

Sandler : un film d'Halloween avec un casting bien fourni en spécialistes de la comédie : Steve Buscemi (Fargo), Kevin James (Hitch), Maya Rudolph (The Good Place), Julie Bowen (Modern Family), Kenan Thompson (Saturday Night Live) et Rob Schneider (Amour et amnésie). D'autres noms plus intrigants ont été dévoilés : Ray Liotta (Les Affranchis), Michael Chiklis (The Shield), China Anne McClain (Black Lightning), Noah Schnapp (Stranger Things), Shaquille O'Neal

(La Grande Aventure Lego) ou encore Tim Meadows (Lolita malgré moi). Sans titre pour l'instant, ce nouveau film sera écrit par Adam Sandler et Tim Herlihy et réalisé par Steven Brill. On y suivra Hubie Dubois, un habitant de la ville de Salem dans le Massachusetts, et sa passion pour la fête légendaire d'Halloween dans sa ville. Moqué par ses voisins, Hubie deviendra pourtant le seul espoir pour les habitants de Salem lors qu'un événement vraiment terrifiant survient.

R. I.

AGEND'ART

Galerie Baya du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 5 août :

L'ambassade du Japon présente une exposition de gravures japonaises «Photographic Images & Matter : Japanese prints of the 1970's».

Jusqu'au 8 août :

L'Établissement Arts et Culture, en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, organise une exposition collective de l'artisanat d'art.

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 8 août :

Exposition de peinture avec l'artiste Belkacem Kefil.

Galerie d'Arts Mohamed-Racim (5, avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 18 août :

Exposition de peinture avec l'artiste Abdellmadjid Guemroud.



Paradou AC

Naidji à Gil Vicente pour un an

L'ATTAQUANT international algérien du Paradou AC, Zakaria Naidji, s'est engagé sous forme de prêt pour une saison avec Gil Vicente, a annoncé samedi le club pensionnaire de la division 1 portugaise de football sur son site officiel. Le meilleur buteur de la Ligue 1 algérienne lors du précédent exercice (20 réalisations) s'est engagé pour un contrat assorti d'une option d'achat de 1,2 million d'euros, selon la presse locale. Naidji (24 ans) avait entamé avec le PAC le stage d'intersaison en Slovénie, avant de quitter ses coéquipiers pour s'envoler pour le Portugal. Avant d'atterrir à Gil Vicente, le natif de Bordj Bou

Arridj a suscité l'intérêt des Girondins de Bordeaux (France) et du CSKA Moscou (Russie). Le buteur algérien rejoint en «Primeira Liga» portugaise son compatriote et international Rafik Halliche (Moreirense). Quant à Yacine Brahimi, son contrat vient d'expirer avec le FC Porto. Le PAC poursuit sa politique d'«exportation» de ses joueurs, une saison après le transfert du latéral droit des «Verts» Youcef Atal vers l'OGC Nice (France) et du milieu offensif Farid El-Mellali à Angers (France), les deux précédés par le défenseur Ramy Bensebaini, sociétaire du Stade Rennais, toujours en France.

Naples

Ounas sera prêt

LA DIRECTION de Naples (Serie A italienne de football) serait contre le départ définitif de l'ailier international algérien Adam Ounas, privilégiant ainsi l'option d'un prêt, croit savoir samedi le quotidien local «Il Mattino». Le vice-champion d'Italie serait désormais contre un départ définitif de l'ancien des Girondins de Bordeaux. L'entraîneur du Napoli, Carlo Ancelotti, entérinerait un départ d'Ounas (22 ans) à la seule condition qu'il soit prêt et non vendu, selon le journal napolitain. Lille et Marseille se sont

positionnés pour s'attacher les services du joueur algérien, dont le contrat avec Naples court encore jusqu'en 2022. Lille, qui a récemment cédé son meilleur buteur, l'international ivoirien Nicolas Pépé à Arsenal, cherche à se renforcer en attaque et pourrait être plus prompt que l'OM sur le dossier, précise la même source. Les clubs de Serie A italienne Cagliari et la Fiorentina ainsi que le FC Séville en Liga espagnole seraient également sur les rangs. Reste à savoir si cette formule de transfert conviendrait à ces prétendants.

Eliminatoires JO-2020 (préparation)

L'EN féminine se prépare à Alger

LA SÉLECTION algérienne féminine de football a entamé jeudi un stage préparatoire au Cercle national militaire de Beni-Messous (Alger), en vue de la double confrontation face au Nigeria, comptant pour le 2^e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques Tokyo-2020, rapporte samedi la Fédération algérienne (FAF) sur son site. Le sélectionneur national, Kamel Betina, a fait appel à 25 joueuses pour ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 10 août, précise la même source. Le match aller se jouera le mercredi 28 août au stade Mustapha-Tchaker de Blida (19h00), alors que la seconde manche aura lieu à Lagos au début du mois de septembre.

Liste des 25 joueuses :

Taknint Kahina, Ouadah Isma, Bensekrane Chahrazed, Hadjari Kenza, Houche Mounia, Bousebsi Zhou, Kherbache Fatima, Belekhlif Besma (AS Sûreté Nationale), Bara Fatima, Lounas Lamia (ASE Alger-Centre), Guacem Soulef, Bekouche Mahbouba, Ismail Safia (FC Constantine), Makhlofi Sabrina, Bakli Fouzia (Amizour), Arbi Aouda Keltoum, Affak Houria, Hamideche Aicha, Bouhani Benziane Naïma (Affak Relizane), Benaïchouche Rahma (MZ Biskra), Benaïssa Djamilia (CF Akbou), Bekhedda Fethia, Kandouci Zeyneb, Dahes Yasmine, Amriou Sara (JF Khroub).

Beach volley

Le 2^e tournoi régional Open à Mers El Hadjadj (Oran)

LE DEUXIÈME tournoi régional Open de beach-volley hommes aura lieu du 15 au 17 août à la plage de Mers El Hadjadj d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette compétition de trois jours, ouverte à toute personne intéressée affiliée à des associations sportives ou simple amateur de la discipline, regroupera 16 paires seniors représentant cinq wilayas, à savoir Mostaganem, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Oran, a précisé le président de la ligue oranaise de volley-ball, Kazi Tani. Cette manifestation sportive a pour objectif de promouvoir et

de consolider la pratique de cette discipline et de contribuer à l'animation de la saison estivale, ont souligné les organisateurs. Ce tournoi, initié en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran, s'inscrit au titre du programme de la caravane du 21^e circuit de beach-volley Open et dans le cadre des activités récréatives. Les rencontres sont programmées de 17 à 22 heures. Les joueurs seront répartis en binômes dans chaque épreuve, soit un total de 16 équipes sous la supervision d'arbitres désignés par la ligue compétente, a indiqué Kazi Tani.

USM Alger

Ça se corse pour les Rouge et Noir

■ La situation devient insoutenable pour la formation de l'USM Alger qui vit un contexte très difficile depuis l'incarcération de son propriétaire et actionnaire principal, Ali Haddad.



Par Mahfoud M.

Les Rouge et Noir en crise

En effet, il faut savoir que le club n'a pas les moyens d'effectuer son déplacement au Niger qui est pourtant juste à côté, pour disputer le tour préliminaire aller de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation «Sondab». Les Rouge et Noir qui étaient connus pour effectuer leurs stages en France, l'ont fait cette saison en Tunisie, à cause du manque d'argent. Il faut savoir que tout cela est dû au fait que les comptes du club sont bloqués depuis un bon bout de temps, alors que les dirigeants actuels n'ont pas les ressources qu'il faut pour faire avancer les

choses au club. Ils tentent, quand même, de bouger pour permettre au moins à l'équipe de participer à la compétition africaine qui reste très importante pour le club qui a remporté le championnat la saison passée et bataillé pour arracher cette place. Par ailleurs, il faut savoir que le club algérois risque gros au cas où il ne se déplacerait pas au Niger, puisque le club pourrait être exclu de cette compétition pour deux ans au moins, ce qui aura sans doute des conséquences lourdes pour l'équipe. C'est ainsi que, du côté de l'USMA, on attend que le ministère de la Jeunesse et des Sports intervienne pour sauver le club et lui permettre de faire le déplace-

ment pour éviter le forfait, surtout qu'il représente le pays dans cette compétition, comme c'est le cas des autres formations engagées aussi dans cette Coupe africaine. Sur un tout autre volet, le coach, Bilal Dziri, poursuit la préparation de l'équipe le plus normalement du monde même s'il a décidé d'alléger quelque peu le rythme de la préparation en passant à une seule séance/jour après avoir programmé du biquotidien. Le driver usmist pense que son équipe s'est bien préparée et les joueurs ont travaillé dur pour arriver à un certain niveau de préparation.

M. M.

Eliminatoires CAN-2019 (U23)/Préparation Les Olympiques ont battu l'ESS

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) s'est imposée vendredi face à l'ES Sétif sur le score de 2-1 (mi-temps : 0-1), en match amical préparatoire disputé au stade 8-Mai-1945 de Sétif, en vue de la double confrontation face au Ghana, qualificative à la CAN-2019. L'Entente a ouvert le score sur penalty peu avant la pause par Djahnit, avant que les joueurs du sélectionneur français Ludovic Batelli ne renversent la vapeur en seconde période en marquant deux buts grâce à Yaïche et Messaoudi. Ce test amical est venu boucler un stage entamé le 28 juillet à Sétif, précédé par un premier regroupement effectué au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), en présence de 24 joueurs. Les coéquipiers d'Adam Zorgane (Paradou AC) préparent la double confrontation face au Ghana comptant pour le 3^e et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des moins de 23 ans. Le match aller aura lieu à Kumasi alors que le match retour est

prévu à Sétif. Les deux rencontres auront lieu au mois de septembre. L'Algérie s'est qualifiée au 3^e et dernier tour en dominant la Guinée Equatoriale (0-0, 3-1), tandis que le Ghana a surclassé le Gabon (4-0, 0-0). La

phase finale de la CAN des U-23 aura lieu en Egypte du 8 au 22 novembre avec la participation de 8 pays. Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi de football des Jeux Olympiques Tokyo-2020.

Match amical

Bensaha s'illustre avec l'EST face à Abha Club

L'Espérance ST a battu l'équipe saoudienne Abha Club sur le score de 2 à 0 (1-0 à la mi-temps), en match amical disputé samedi au stade olympique d'El Menzah à huis clos. Les buts ont été inscrits par la nouvelle recrue algérienne Bilel Bensaha (37^e sp) et Haitehm Jouini (89). Au cours de ce test amical, l'entraîneur Mouine Chaâbani a procédé à une revue d'effectif en alignant 2 formations différentes lors de cette rencontre. En 1^{er} mi-temps, Jeridi-Mbarki, Bedrane, Dhaouadi, Chetti-Meskini, Bonsu, Benguit-Ben Saha,

Ouattara, Elhouni. La seconde période a vu débiter la formation suivante : Jeridi-Atvati, Yaâkoubi, Chammem, Rabi-Mosrati, Ben Romdhane, Fedaa (Berrima)-Ben Choug, Jouini, Ben Sghaier. Le match amical sert de préparation au champion de Tunisie pour la nouvelle saison 2019-2020 courant où il entame la défense de son titre en affrontant en déplacement l'US Tatatouine et pour la coupe arabe où il entre en lice en 16^e de finale face au club libanais Al Nejmah dont le match aller est programmé au 22 août au Liban.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Guelma

16 blessés suite à la déviation d'une camionnette à Roknia

SEIZE personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche dans la commune de Roknia (Guelma), a indiqué la cellule de communication de la Protection civile.

Selon la même source, une camionnette à bord de laquelle se trouvaient les victimes a dévié de sa trajectoire avant d'heurter violemment un arbre provoquant des blessures de divers degrés à des jeunes, âgés entre 18 et 47 ans.

L'accident est survenu vers 5h27 mn à proximité de la mechta Chetla Oued Moudjar sur le chemin de wilaya (CW) 122 entre les communes Bouati Mahmoud et Roknia à 40 km au nord-ouest du chef lieu de wilaya.

Sept personnes blessées ont été évacuées par des citoyens vers les établissements de santé de la région et neuf autres ont été secourues sur place par les sapeurs pompiers avant leur transfert à l'hôpital Hakim-Okbi, a-t-on encore ajouté. Selon les informations recueillies sur place par l'APS, la camionnette transportait des travailleurs saisonniers vers les champs de récolte de la tomate.

Accidents de la circulation : 7 décès et 34 blessés en 24 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 34 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus sur le territoire national durant les dernières 24 heures, indique dimanche

un bilan des services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El-Bayadh où quatre personnes sont décédées et trois autres ont été blessées suite à deux accidents, le premier survenu sur la RN 97 dans la commune de Sidi Slimane et le second sur la RN 47 au lieu-dit Oued Tazina, commune de Chellala, précise la même source.

S'agissant du dispositif de surveillance des plages et des baignades, les secours de la Protection civile sont intervenus pour repêcher les corps de trois personnes décédées par noyade dans les wilayas de Mostaganem, Boumerdès et Tipaza.

Concernant le dispositif de lutte contre les feux de forêt, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 35 incendies de broussailles et récoltes ayant causé la perte de 63 hectares de surface forêts, 60,5 ha de surface maquis, 01 ha d'orge, 02 ha de blé, 465 ha de surface broussailles, 3 000 arbres fruitiers et 225 bottes de foin.

A noter également l'intervention des secours de la Protection civile de la wilaya de M'sila qui s'accommode des corps de deux personnes décédées par asphyxie et quatre autres incommodées dans un puits lors des travaux de nettoyage au lieu-dit Ain Amkarez, commune de Slim, daïra de Djebel Messaad.

Kamel L.

Tunisie/Présidentielles

14 candidats en lice

L'INSTANCE Supérieure Indépendante pour les élections (ISIE) en Tunisie a reçu, en cette troisième journée de dépôt de candidatures pour les élections présidentielles anticipées, trois nouveaux dossiers, portant le nombre total de candidats à 14, a rapporté dimanche l'agence TAP. Le secrétaire général du Parti démocratique pour la justice et la prospérité, Mohamed Hédi Mansouri, a déposé dimanche sa candidature, qui manque l'appui nécessaire, exigé par la loi électorale, laquelle stipule que le candidat doit avoir l'appui de 10 députés, de 40 maires ou de dix mille électeurs, selon la TAP. Mansouri (avocat) a justifié ceci par faute de manque de temps, du à l'avancement de la date des élections présidentielles. De son

côté, Mohammed Al Fakih, du gouvernement de Mahdia, a présenté son dossier de candidature et a confirmé avoir reçu l'appui requis de 40 maires, sans toutefois respecter toutes les conditions, notamment en ce qui concerne la présentation d'une garantie financière d'une valeur de dix mille dinars. Plus tôt dans la journée, le porte-parole officiel du Parti Ettakatol, Moncef El Wehichi, a présenté sa candidature aux élections présidentielles, soulignant qu'il œuvrera à instaurer la justice sociale, à consacrer l'égalité entre les citoyens et à veiller à l'arabisation de l'administration et de l'éducation. Pour rappel, l'ISIE a reçu, lors de la première journée d'ouverture de candidatures (le 2 août courant), 10 dossiers. Il s'agit, notamment, de Mongi Rahoui (Dirigeant au

parti des patriotes démocrates unifié (Al Watad), Mohamed Abbou (Secrétaire général du Courant démocrate), Nabil Karoui (président du parti Cœur de la Tunisie), Abir Moussi (présidente du Parti destourien libre) et Lotfi Mrahi (secrétaire général de l'Union populaire républicaine). La liste de candidats regroupe, aussi, un nombre d'indépendants, à savoir, Mounir Jemii (activiste de la société civile), Nidhal Kraiem (expert juridique), Hamdi Alaia (indépendant), Fethi Krimi (agent de sécurité) et Nizar Chouk (appartenant à la corporation de Justice). Au cours de la deuxième journée (le 3 août), l'ISIE n'a reçu qu'un seul dossier pour l'élection présidentielle, de la part du président du parti «Tounès Beytouna», Fathi Ouerfelli.

Le prix du mouton inaccessible



Djalou@hotmail.com

Les chaînes TV invitées à «éviter de faire dans le sensationnel»

Un peu de décence dans la couverture de l'abattage des animaux

■ L'Autorité de régulation de l'audiovisuel a appelé dimanche les chaînes de télévision à «réexaminer leur façon de couvrir médiatiquement» l'opération d'abattage des animaux à l'occasion de la célébration de l'Aïd El-Kébir et à «éviter de faire dans le sensationnel».

Par Slim O.

«A l'approche de la célébration de l'Aïd El-Kébir qui s'accompagne d'offrandes sacrificielles

en l'honneur de Dieu, rituel hérité par notre société», l'Autorité de régulation de l'audiovisuel «souhaite attirer l'attention des supports médiatiques, notamment mes chaînes de télévision sur l'obligation d'agir en professionnels et dans le respect des règles du métier de façon à éviter de retomber, comme à chaque fois, dans les mêmes écarts stéréotypés auxquels nous sommes, hélas, habitués», déplore la même source. «Il est anormal et inadmissible que des images d'abattage d'animaux montrant des scènes choquantes, de façon crue et répétée, en gros plans et sous des angles proches et variés, d'égorgement de bêtes et de giclement de sang, soient diffusées en boucle et en plein jour, ce qui nuirait considérablement à la santé psychologique de nos enfants qui sont censés être légalement protégés et éthiquement à l'abri de ces images», est-il ajouté.

L'ARAV considère qu'il est, par conséquent, de son «devoir» de mettre ces derniers à «l'abri de ces images véhiculant la violence, la cruauté et la détresse

émotionnelle», tout en rappelant «l'obligation sacrée de traiter les animaux avec compassion tel que ordonné par notre foi qui prêche la miséricorde». De même qu'elle plaide pour «s'abstenir de faire de la réclamation pour la perversion d'animaux innocents en les incitant les uns contre les autres en pariant sur les combats de moutons», qualifiant cet acte de «primitif, vil, banni par notre religion et honni par nos ancêtres». Compte tenu de ces considérations, l'ARAV «interpelle les différentes chaînes de télévision sur la nécessité obligatoire de réexaminer leur façon de couvrir médiatiquement cet événement solennel loin de toute approche-spectacle et d'éviter de faire du sensationnel auquel nous avons eu droit jusqu'ici». De même qu'elle les invite à «se re-concentrer, dans la mesure du possible, sur la meilleure façon de traiter ces phénomènes négatifs par la préparation et la diffusion de programmes pédagogiques de sensibilisation au précepte de respect et au traitement bienveillant des animaux».

S. O./APS